

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°OBR/02./S/2023-2024 POUR LE RENOUELEMENT DU SUPPORT SUR LE LOGICIEL SMART OFFICE**

**Date de publication** : 31/08/2023

**Date d'ouverture des offres** : 20/09/2023

**1. Objet.**

L'Office Burundais des Recettes lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour « **Le renouvellement du support sur le logiciel smart office** », suivant le cahier des charges en annexe au présent Avis d'Appel d'Offres.

**2. Financement.**

Le Marché est financé à 100% sur fonds de l'OBR, exercice 2023-2024.

**3. Spécification du Marché**

Le marché sera passée par Appel d'Offre National ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué d'un seul lot : **Le renouvellement du support sur le logiciel smart office**

Le délai de renouvellement du support sur le logiciel smart office est de 60 Jours calendaire, compté à partir de la notification définitive du marché.

**4. Présentation des offres**

Les offres comprendront les documents suivants :

**A. Au niveau administratif**

**1° Enveloppe contenant l'offre technique et qui renfermera :**

1. Les statuts (personne morale) juridiques de la société soumissionnaire ;
2. Une preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
3. Une garantie bancaire de soumission, établi suivant le modèle en annexe ;
4. Une copie de l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR ;
5. Une copie du certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;

▷

6. Un registre de commerce (copie) ;
7. Une attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS ;
8. Un formulaire des renseignements sur le soumissionnaire, établi suivant le modèle en annexe ;
9. Une attestation de non faillite en cours de validité ;

### **B. Au niveau technique**

Expérience du soumissionnaire : Au moins une (1) référence du marché déjà exécuté et réussi avec preuve (PV de réception ou attestation de bonne fin).

#### **NB :**

- L'absence ou la non-conformité d'un de ces documents sera traité par la sous-commission d'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

- L'Office Burundais des Recettes ne va pas intervenir dans l'obtention des devises requises par l'Attributaire pour payer ses fournisseurs étrangers.

- L'absence ou la non-conformité du document demandé au niveau technique fera objet de rejet de l'offre.

#### **2° Enveloppe contenant l'offre financière et qui renfermera :**

1. Un acte de soumission dûment rempli suivant le modèle en annexe ;
2. Le bordereau des prix.
3. Un calendrier de livraison établi selon le modèle en annexe.

**NB : Le prix de l'offre financière s'entend taxe sur la valeur ajoutée comprise. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de trois cent mille francs burundais (300 000 BIF)**

## **5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00 et de 14h 00 à 17h00', heure locale, au Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3ème étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216. Aussi il sera consulté sur le site web de l'OBR.

Ce dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR, sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22282457 sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) ou équivalent en devises pour les soumissionnaires étrangers, non remboursables au compte N° N°**CC10003** (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

## **6. Dépôt et Ouverture des Offres**

Les offres rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **20/09/2023** à **09h30' heures locales**. Elles porteront la mention : « **Renouvellement du support sur le logiciel smart office : Marché N°OBR/02/S/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du 20/09/2023, à 10h 00** ».

L'ouverture des offres aura lieu le **20/09/2023 à 10h00** dans l'une des salles des réunions de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX. Le procès-verbal d'ouverture des offres sera signé par les membres de la sous-commission d'ouverture. Le soumissionnaire ou son représentant présent à l'ouverture signera un registre attestant sa présence.

## **7. Délais d'engagement.**

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

△

## **8. Evaluation et comparaison des offres**

La commission de passation vérifiera les documents demandés au point 4 et la conformité de l'offre par rapport au Cahier de charges en annexe.

## **9. Attribution du marché**

L'OBR attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est reconnue administrativement et techniquement conforme au DAO et dont l'offre financière est la moins disante, pourvu qu'elle ne soit ni sous-estimée, ni surestimée. Les offres sous-estimées ou surestimées seront déterminées conformément à l'article 194 alinéa 1 du Code des Marchés Publics. Le pourcentage à appliquer est de  $\pm 10\%$ .

## **10. Garantie bancaire de bonne exécution**

La garantie bancaire de bonne exécution du marché est à constituer dans un délai de vingt (20) jours calendaires à compter de la date de la notification définitive du présent marché. Elle est fixée à 10% du montant total du marché.

Cette garantie n'est pas productive d'intérêts. Aucun paiement au titre du présent marché ne pourra intervenir avant que le Prestataire n'ait fourni la preuve de la constitution de cette garantie. Cette garantie devra avoir une validité d'au moins douze (12) mois (délai du contrat) à compter de la date d'activation du support faisant objet du présent marché. Elle sera restituée dans 30 jours après la durée du contrat.

En cas de non-exécution effective du marché pendant une année du contrat, la garantie de bonne exécution sera saisie.

## **11. Réception du marché**

La réception se fera par vérification sur les comptes de l'OBR que le support a été activé. Une commission de réception sera mise en place par l'OBR établira le procès-verbal (PV) de réception qui devra être signé par les membres de la commission de réception, le prestataire ou son représentant.

## **12. Modalités de paiement**

Le paiement se fera par virement bancaire au compte du prestataire dans trente (30) jours suivant la présentation de la facture accompagnée d'un procès-verbal (PV) de réception approuvée par la Personne Responsable des Marchés Publics à l'OBR.

**13. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l’Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l’ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le    /    / 2023

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

*Pole CSE* *NZISYIMANA Aronedi*  
**Gérard SABAMAHO**

